

AMENAGEMENT DES LOGEMENTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les situations handicapantes pour les appréhender et prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite. Connaître la réglementation en vigueur. Connaître les intervenants et les relais (services sociaux, services médicaux, secteur associatif). Proposer des solutions pertinentes et adaptées. Identifier les acteurs de l'accompagnement et du financement. Pouvoir apporter des solutions concrètes dans la mise en œuvre des travaux.

PUBLIC

Tous corps de métiers du bâtiment.

PRE-REQUIS

Professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des maîtres d'ouvrages privés ou publics.

EVALUATION

Une attestation de stage sera délivrée en fin de formation. QCM à l'issue de chaque journée.

METHODES

Apports du formateur, Participation d'une personne en situation d'handicap, Mise en situation, intervention d'un ergothérapeute, échanges techniques de mise en œuvre. (Taux de satisfaction : 99% ; Taux de réussite : 100% ; Taux de d'abandon : 0% sur 348 stagiaires formés)

MOYENS SPECIFIQUES

Support de cours remis à chaque participant. Clé USB. CD Rom. Glossaire. Textes et circulaires. Fauteuils roulants, cannes, Lunettes noires, Casques audio. Ergothérapeute. Locaux accessibles aux personnes en situation d'handicap, nous consulter.

FORMATEUR(S)

Monsieur Kévin MARIVIN

PROGRAMME

Durée : 14 heure(s) sur 2 jour(s)

MODULE A – ACCESSIBILITE ET ADAPTABILITE POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX

LE HANDICAP – LES SITUATIONS HANDICAPANTES – LES PERSONNES AGEES

- Appréhender l'environnement et le marché (les définitions du handicap et de la perte d'autonomie).
- Connaître les mots clés du handicap et de la mobilité réduite (les chiffres clés et les statistiques).

DU HANDICAP A LA REGLEMENTATION

- Comprendre le handicap (la loi du 11/02/2005).
- Connaître le contexte réglementaire et les échéances (décrets – arrêtés – circulaires).

MISE EN SITUATION

- Appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée.



- Présence d'une personne handicapée agréée par HANDIBAT DEVELOPPEMENT.

ECHANGE COLLECTIF SUR LA MISE EN SITUATION

- Prendre conscience des handicaps et du public des personnes âgées.
- Présence d'une personne handicapée agréée par HANDIBAT DEVELOPPEMENT.

LES FONDAMENTAUX DU CHEMINEMENT HORIZONTAL ET VERTICAL

- Reconnaître les obstacles de la vie courante.
- Déceler un environnement non adapté.

PRESENTATION DU DOCUMENT : VIVRE ENSEMBLE

- Maîtriser la démarche commerciale et améliorer le relationnel.
- Mieux connaître la personne handicapée et/ou âgées pour s'adapter au besoin.

MODULE B1 – LE LOGEMENT INDIVIDUEL : LE MAINTIEN A DOMICILE ET LE CONFORT D'USAGE POUR TOUS

LES ASPECTS MEDICAUX DU HANDICAP

- Présenter le lien entre le médical et le maintien à domicile. Définition du handicap dans son aspect médical.
- La chaîne de production du handicap – l'insertion et réinsertion dans la société.
- Les métiers médicaux intervenants (les rôles et les fonctions). Dimension sociale et psychologique.

VISITE VIRTUELLE D'APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Analyser dans chaque pièce du logement les points de vigilance.
- Sensibiliser le professionnel à l'enjeu de la continuité de la chaîne de déplacement.

TRAVAUX D'ADAPTATION DU DOMICILE – LA SALLE D'EAU

- Connaître les principes d'aménagement et d'agencement de base en fonction du handicap.
- Etre sensibilisé aux points singuliers et problématiques propres aux personnes âgées et handicapées.
- Connaître les éléments de la réglementation en matière de logement individuel.
- La qualité d'usage dans l'adaptation du domicile.

TRAVAUX D'ADAPTATION DU DOMICILE – LES AUTRES PIECES

- Connaître les différentes solutions d'aménagement.
- Savoir organiser un chantier en présence d'une personne en situation de handicap.
- La mise en place du chantier.
- L'exécution et le suivi avec les personnes en situation de handicap dans leur environnement habituel.
- Les contraintes et les solutions mises en oeuvre.

LES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

- Connaître les acteurs et les partenaires locaux - les financements et les circuits de décision.
- Présentation des intervenants (le rôle – la fonction – les outils de mise en oeuvre).



(Date de mise à jour : 06/01/2025)